



Relance pour paiement ajustement tarifaire 'injustifié'

Par **iberard**, le **22/06/2009** à **13:26**

Bonjour, rn
Il y a quelques mois, j'ai eu un accident de voiture avec une voiture de location. J'étais en tort donc mon compte a été débité du montant de la franchise (j'avais laissé mon empreinte de CB au moment de la location). rn
2 mois plus tard, j'ai reçu un courrier m'indiquant qu'un ajustement tarifaire de 80 euros avait été appliqué 'par erreur' sur ma facture et ils me réclamaient ces 80 euros. Je n'ai pas payé ces 80 euros. rn
Aujourd'hui, j'ai reçu par A/R une mise en demeure de payer ces 80 euros qui me paraissent injustifié car la société de location n'avait qu'à vérifier sa facture au moment de l'édition et je trouve un peu léger de me réclamer ces 80 euros car ils se sont trompés. rn
Que puis-je faire? rn
merci beaucoup